

Annnonce presse : Lancement d'un nouveau cabinet en droit des affaires
SEH Legal - 14 avril 2011



Femme de conviction, SANDRA ESQUIVA-HESSE quitte, à 38 ans, un grand cabinet d'avocats international dont elle était associée, pour lancer, avec son équipe, une structure porteuse d'une nouvelle vision du Droit des affaires : SEH LEGAL

Une prise de position qui fait écho à une nouvelle tendance sur le marché des cabinets d'avocats d'affaires : le retour du Droit au service des entrepreneurs

Sandra Esquiva-Hesse, inscrite aux Barreaux de New York et de Paris, est reconnue par ses pairs. Le *Financial Times* la classe 2^e en octobre 2010 dans la catégorie des « *Most Innovative Lawyers Of The Year* ». Aucun autre français, aucune autre femme à l'horizon. Elle est la plus jeune dans sa catégorie.

Associée d'un grand cabinet d'avocats d'affaires international, elle pouvait choisir le confort de cette reconnaissance. Femme de conviction, désireuse de favoriser le développement du tissu industriel et entrepreneurial, elle souhaite pouvoir offrir à tous la qualité de services des grands cabinets internationaux, tout en combinant la réactivité et la créativité des structures plus concentrées. En accord avec ses convictions, elle fait ainsi le choix de l'aventure entrepreneuriale. **Elle lance avec son équipe un cabinet d'avocats « nouvelle génération », accessible, indépendant, innovant, pour donner à tous les clients le droit d'être accompagnés à tous les stades de leur développement et ainsi le Droit de voir plus loin.**

« La crise vient rappeler aux cabinets d'avocats d'affaires qu'ils sont avant tout des prestataires de conseils et de services, présents pour soutenir les entrepreneurs, tous les entrepreneurs, dans chaque étape de leur vie et en particulier quand ceux-ci sont confrontés à des difficultés économiques, » explique Sandra Esquiva-Hesse, Associée gérante et fondatrice de SEH LEGAL. « SEH Legal propose le service d'excellents professionnels issus des grands cabinets internationaux, pour accompagner durablement l'essor de nos clients, de manière éthique, multidimensionnelle, et sereine. C'est notre vision du Droit des affaires moderne. »

À propos de SEH LEGAL ou « Le Droit de voir plus loin »

Avec une équipe d'avocats multiculturels et multilingues issus des grands cabinets internationaux, Sandra Esquiva-Hesse, inscrite aux Barreaux de New York et de Paris, a fondé SEH LEGAL pour pouvoir offrir à tous les clients, PME, midcap et large cap, la qualité de services des grands cabinets internationaux, et les accompagner à tous les stades de leurs développements pour que le droit puisse être l'un des leviers de leur croissance.

SEH LEGAL intervient auprès de sa clientèle, tant en matière de transactions, d'opérations corporate, de financement, de restructurations, de procédures préventives et collectives, que de contentieux des affaires, avec une éthique soucieuse d'indépendance, de pragmatisme et d'excellence sous toutes ses formes.

À travers un mode de management moderne, une « boîte à idées » de publications régulières, et des « rendez-vous innovation », SEH LEGAL vise à partager avec ses clients un souffle d'idées nouvelles pour les accompagner sereinement et dans la durée, et leur redonner le Droit de voir plus loin.

Contact Presse :



STRAT & COM

Véronique Pernin ou Emeric Latimier

Tel : 01 40 28 46 18 – sehlegal@vpstrat.com

Dossier de presse

SEH Legal

14 avril 2011



SEH LEGAL *ou une nouvelle génération de Corporate Lawyers*

Fondé par Sandra Esquiva-Hesse en avril 2011, SEH LEGAL est un cabinet en Droit des Affaires dont l'équipe, issue des grands cabinets internationaux, s'est réunie pour défendre une autre vision du Droit.

LE SERMENT SEH LEGAL :

UN ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE *pour chaque étape de la vie de l'entreprise*

SEH LEGAL intervient aux côtés des entrepreneurs et de leurs partenaires. SEH LEGAL vise à faire du Droit un levier de croissance. SEH LEGAL offre également un accompagnement de proximité pour aider les entrepreneurs à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur activité. Ses interventions se positionnent à tous les stades de la vie d'une entreprise : naissance, cours des affaires (gouvernance mutations, croissance et décroissance, contentieux), en fin de vie ou lors de succession d'entreprises.

L'équipe accompagne les clients dans la définition et la mise en œuvre de leurs choix stratégiques en leur offrant les outils juridiques permettant leur réalisation effective. Cet accompagnement s'exerce également dans le cadre contentieux.

« SEH LEGAL se veut un cabinet résolument éthique, moderne et ouvert sur la multidimensionnalité du Droit, toujours au service du client », précise Sandra Esquiva-Hesse.

UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE *du Droit des affaires*

SEH LEGAL propose une approche globale et stratégique du Droit des affaires en conseillant ses clients sur leurs opérations corporate, de financement, de restructurations, ainsi que sur les procédures préventives et collectives.

Le cabinet applique de manière multidimensionnelle et stratégique le Droit commercial, le Droit des sociétés, le Droit financier, le Droit des entreprises en difficultés (procédures préventives, collectives, contentieux commerciaux), et le contentieux des affaires.

Pour les domaines hors de son expertise (par exemple, Droit fiscal, Droit de la propriété intellectuelle et artistique, Droit environnemental, Droit de la concurrence, Droit des baux commerciaux), SEH LEGAL dispose, en France et à l'étranger, d'un large réseau de confrères et amis en exercice libre et indépendant aux honoraires modérés qu'il peut recommander à leurs clients et avec qui ils peuvent travailler en toute fluidité et relation de confiance.

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES et un large réseau d'influence en France et à l'étranger

Les avocats et collaborateurs de SEH LEGAL viennent de cabinets internationaux et sont habitués à rédiger et négocier en anglais et à revoir des documents complexes. Ayant chacun des spécialisations complémentaires, ils traitent d'importants volumes d'affaires dans des délais restreints en offrant un service d'excellence.

Ils ont la capacité de faire le lien entre le monde transactionnel et judiciaire, mais aussi entre le monde des PME et celui des large caps, entre le monde corporate et celui des institutions financières...

En outre, plus qu'une capacité à travailler en d'autres langues, la plupart ont la connaissance approfondie d'autres cultures, ce qui leur permet de proposer une expertise et une approche, non seulement multilingue, mais également « multiculturelle ». « *Nous avons la capacité de recréer des liens entre des interlocuteurs de différentes cultures : anglo-saxonnes, romano-germaniques, méridionales, moyen-orientales,* » précise Sandra Esquivia-Hesse.

L'INDÉPENDANCE pour innover, défendre et plaider sans risques d'incompatibilités

SEH LEGAL fait le choix de l'indépendance pour éviter les conflits d'intérêts et être libre de prendre les contentieux qu'il souhaite défendre et plaider. L'équipe se considère comme un partenaire loyal et de long terme des clients qu'elle conseille. Elle souhaite demeurer à leurs côtés aux instants les plus critiques de leurs relations d'affaires.

À travers des « rendez-vous innovation », SEH LEGAL partage avec ses clients ses recherches en matière de Droit et leur permet d'être en avance sur leur temps dans la structuration juridique de leurs relations commerciales. « *De nombreuses entreprises ont un département Recherche et Développement, les cabinets d'avocats se doivent également d'investir une partie de leur temps dans la R&D pour ne pas être de simples exécutants mais apporter un véritable souffle d'idées nouvelles et adaptées aux mutations économiques qui peuvent contribuer utilement à leur réflexion globale,* » explique Sandra Esquivia-Hesse.

« *Nous l'avons prouvé avec certains de nos travaux comme nos recherches sur la Fiducie depuis 2007, mais également avec des applications innovantes de nos règles de droit pour lesquelles nous avons été remarqués par le Financial Times en 2010. Nous nous inspirons souvent des systèmes juridiques étrangers et nous réfutons les thèses suivant lesquelles l'environnement juridique français est par définition hostile.* »

UNE FACTURATION ADAPTÉE aux problématiques des PME, fondée sur la transparence, la flexibilité et le partage des risques

Afin d'apporter une réponse adaptée aux réalités économiques du présent et remplir une véritable mission de services auprès des entreprises, de leurs investisseurs ou créanciers, SEH Legal propose un système de facturation adapté à chaque dossier ou aux besoins de ses clients (sous forme d'abonnement par exemple), fondé sur la transparence, la flexibilité et le partage du risque dans la création de valeur.

Ses taux horaires n'obéissent pas à une augmentation mécanique annuelle, mais à la compétence de chacun des membres de son équipe et de la nature du service rendu au client par rapport à ses besoins.

UN MODE DE MANAGEMENT INNOVANT pour permettre à chacun d'évoluer, d'exprimer sa compétence et sa créativité dans le pragmatisme et l'intérêt du client

En rupture avec le principe du « *up or out* », SEH Legal fonctionne dans un esprit d'équipe et de méritocratie qui ne dépend pas seulement des diplômes ou de l'ancienneté, mais de l'excellence sous toutes ses formes et des contributions et de l'implication proactive et créative de chacun.



Sandra Esquiva-Hesse, *une vision innovante du Droit des affaires*

Biographie

Sandra Esquiva-Hesse est fondatrice du cabinet SEH Legal, un nouveau cabinet d'avocats créé en 2011 et dédié aux small, mid et large caps. Elle conseille ses clients sur leurs opérations corporate, de financement, de restructurations ainsi que sur les procédures préventives et collectives.

Parmi ses transactions les plus récentes, elle est notamment intervenue dans les secteurs suivants : automobile, aviation, santé, biens de consommation, textile, médias et télécommunications, immobilier et nouvelles technologies. Quadrilingue français, anglais, espagnol, italien, elle assiste également ses clients dans les opérations internationales et interculturelles.

Anciennement associée chez Paul Hastings, elle y a créé et dirigé depuis 2006 le département Finance et restructuring du bureau de Paris. Elle était précédemment avocate chez Clifford Chance Paris et a démarré sa carrière à Wall Street dans le département Bank Finance & Bankruptcy de Shearman & Sterling New York entre 1997 et 2002.

Inscrite aux Barreaux de Paris et de New-York, elle est diplômée en droit de la Columbia University Law School (1998), de l'Université Degli Studi Di Bologna (1997) et de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

Sandra Esquiva-Hesse intervient dans un grand nombre de conférences dédiées aux restructurations et aux procédures préventives collectives. Elle est l'auteur de nombreux articles dont deux études récentes sur la Fiducie parues dans le Journal des Sociétés : "*L'utilisation de la fiducie dans le cadre des opérations de restructuration*" (Juin 2008) et "*Fiducie-gestion : impact des réformes et perspectives potentielles en matière de restructuration*" (Juin 2009). En outre, elle a rédigé le chapitre "*Protections for Companies under French Bankruptcy Law*" de l'ouvrage "*Inside the Minds: Bankruptcy Law Client Strategies in Europe*" édité par Aspatore Books (Mai 2010).

Elle préside le groupe de travail de l'ARE (Association pour le Retournement des Entreprises) dédié à la restructuration de la dette. Elle est également membre du Comité Droit des Affaires du Barreau de Paris, de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital), ainsi que de l'Association TMA (Turnaround Management Association).

Elle est reconnue par de nombreuses publications. En octobre 2010, elle atteint la 2^e position du classement mondial du *Financial Times* dans la catégorie des « Most Innovative Lawyers ». Chambers Global 2010 (où elle a atteint le Band 2 du classement pour 2011) la décrit dans les termes suivants : « *La 'diplomate et compétente' Sandra Esquiva-Hesse de Paul Hastings, Janofsky & Walker est une spécialiste de la finance, de plus en plus active en matière de restructurations. Les clients louent ses qualités d'adaptation et sa capacité à représenter tant les créanciers que les actionnaires ou les entreprises.* ».

Dans Chambers Europe 2009, elle « *est considérée par ses pairs comme une fine spécialiste des restructurations.* » Sandra Esquiva-Hesse est également considérée comme une experte de premier ordre dans Legal 500 EMEA 2009, et est référencée dans le Who's Who depuis 2006.

Contact Presse :



STRAT & COM
Véronique Pernin ou Emeric Latimier
VP Strat & Com

Tel : 01 40 28 46 18 – sehlegal@vpstrat.com